VISITE AU NOUVEL INSTITUT DE MEDECINE LEGALE ET SOCIALE DE LILLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Quand la famille se présentera pour reconnaître le sujet, Mlle DELECUEILLERIE, infirmière diplômée d'Etat, chargée de ce service, lui présentera d'abord les vêtements et objets personnels du décédé, puis, si la famille les reconnaît, elle l'introduira dans une salle où, quelques minutes après, le cadavre recouvert d'un linceul, lui sera présenté derrière une large baie vitrée. Seule, la figure apparaîtra.

Si le corps est reconnu, l'infirmière s'assurera de son identité, et si rien ne s'oppose à son retour à la famille, il sera immédiatement mis en bière. On évitera également aux parents éprouvés d'approcher et de toucher l'être cher perdu. Ainsi toutes les dispositions seront donc prises pour qu'il n'y ait aucun contact direct — question d'hygiène — entre les sujets et les visiteurs.

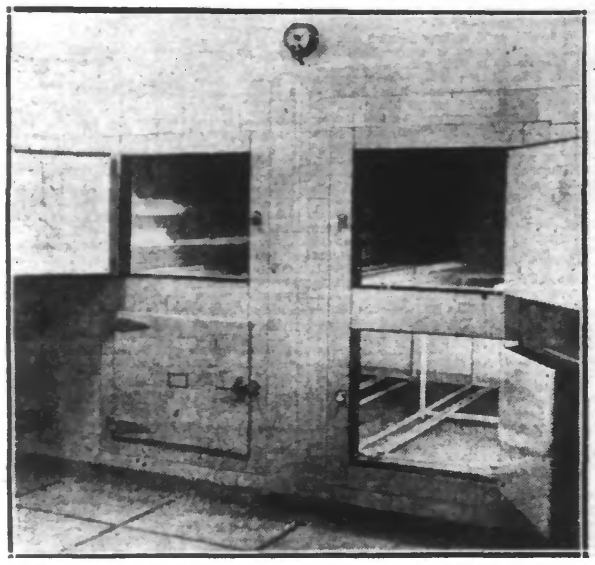

La salle des frigorifiques dans lesque ls les cadavres pourront être conservés.

D'accord entre les diverses administrations : Municipalité, Université et Justice, la morgue recevra des corps en provenance :

1° **de la Ville** : cadavres de décédés sans famille ; cadavres que les familles ne peuvent conserver par mesure d'hygiène (logement exigu, familles nombreuses, decomposition avancée, etc.).

2° **de Lille et de l'arrondissement** : cadavres d'inconnus ou cadavres de personnes décédées sur la voie publique et domiciliées hors de Lille ; cadavres destinés à l'embaumement.

3° **des services du Parquet** : morts suspectes, crimes, etc...

Ainsi donc, le service de la morgue du nouvel Institut comprend : une salle de dépôt des cercueils et de materiel funéraire, une salle de classement des vêtements des cadavres, une salle de réception des corps et de nettoyage, une salle de cases frigorifiques, une salle de reconnaissance des corps (côté famille, côté service), un bureau médical, un vestiaire, des salles pour le personnel, un monte-cadavres destiné, si besoin est, à conduire les corps aux services de photographie et d'anthropometrie. On trouve là encore, aménagée d'une façon moderne la grande et claire salle d'autopsie et, enfin, l'obitorium.

La salle d'autopsies

Certains se sont montrés surpris du developpement qu'on a voulu donner a cet Institut. C'est qu'ils ignoraient sans doute que la médecine légale ne se bornait pas à l'examen des cadavres et qu'un champ plus vaste lui était réservé.

L'autopsie, en effet, doit être complétée par des minutieux examens histologiques, physiologiques et chimiques, qui exigent des laboratoires et un matériel moderne appropriés.

De récentes affaires judiciaires retentissantes ont prouvé qu'il était indispensable de posséder maintenant des laboratoires bien aménagés, pouvant répondre à tous les besoins et permettant de résoudre les problèmes multiples, complexes et variés à l'infini, qui sont soumis au médecin légiste.

Ne faut-il pas quelquefois (nous avons vu ce cas il y a trois ans) « analyser », même un cheveu ? Chaque jour les Professeurs LECLERCQ et MULLER n'ont-ils pas à rechercher les traces d'instruments contondants, piquants, d'armes à feu, de toxiques, à procéder à des identifications multiples et délicates ?

Des cas de ce genre sont nombreux et il n'est pas nécessaire d'en citer d'autres pour prouver la nécessité absolue d'avoir enfin à Lille des laboratoires dignes de la renommée universitaire acquise par la Capitale des Flandres. Il était indispensable, pour apporter à la Justice une collaboration toujours plus éclairée et plus efficace, de posséder des services spécialisés comme ceux que nous avons parcourus, avec salle d'autopsies, claire et pratique, laboratoires appropriés et admirablement agencés.

L'obitorium

A la morgue, se trouve annexé un « Obitorium », salle extrêmement propre et décente, dont le but est d'abriter, avant leur inhumation, les cadavres des personnes isolées ou décédées dans des habitations exiguës, rendant impossible leur maintien au contact de leurs proches.

Un noyé, par exemple, pourra donc, suivant le désir formulé par la famille, demeurer à l'obitorium, y être gardé par des parents ou amis jusqu'à l'heure du départ du cortège funèbre, départ qui se fera naturellement de l'obitorium de l'Institut.

R. LUSSIEZ.

Pour suivre : **Etudes, recherches, surveillance physiologique des travailleurs, orientation professionnelle et organisation d'un centre régional de prophylaxie.**

LA MORT AFFREUSE D'UN CHARMANT BAMBIN DE BRUAY-THIERS

Un pénible accident s'est produit à Bruay-sur-Escaut (hameau de Thiers). Un enfant, un charmant bébé de trois ans, Bernard Leroy, s'est accidentellement brûlé très gravement. Il a succombé à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes où il avait été transporté.

Il y a quelques mois notre journal avait publié la photo du jeune Bernard Leroy. C'était à l'occasion d'un concours des plus beaux enfants organisé par l'active Commune Libre Bruayslenne. Le bambin, un gracieux blondinet, aux joues roses et rebondies, avait, à l'unanimité, obtenu le premier prix.

Le jeune Bernard LEROY

Sa mère, en service à Paris, l'avait laissé à la garde de proches parents, M. et Mme Oscar Lenne, qui ont déjà deux enfants et demeurent rue des Marcinniers à Thiers.

Le petit Bernard, à l'intelligence éveillée, était chéri au même titre que les enfants de la maison.

Dimanche, Mme Lenne s'apprêtait à éboulliantner une poule, elle avait déposé dans un coin de sa cuisine une bassine d'eau chaude.

Elle s'en écarta un court instant, le temps de placer aur le feu une lessiveuse. Au même moment, le bambin arrivait en courant, trébuchait, tombait le derrière dans la bassine. Grièvement brûlé on le transporta à l'Hôtel-Dieu de Valencien. ear le médecin traitant, sachant que l'enfant relevait de la coqueluche, craignait des complications.

Malgre les soins dont il fut entouré, l'enfant succomba hier.

On devine la douleur de ceux qui l'élevaient ainsi que de sa pauvre maman, revenue d'urgence de Paris et dont il était le fils unique.

La mort tragique du petit Bernard Leroy a produit une vive émotion dans le pays. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui jeudi, à 15 h. 45, en l'église de Fresnes, commune ou demeure la famille.

En cette circonstance, M. Jule, maire et président de la Commune Libre de Bruay prie les membres de la C. L. et les éluea de 1934 de se réunir à 15 h. 40, à l'église de Fresnes pour assister aux obsèques.

UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DU DOCTEUR THÉRET SÉNATEUR DU PAS-DE-CALAIS

Au cours de sa séance dernière, le Conseil municipal de **Tincques** a voté une subvention de 7.000 francs, pour l'érection à Tincques d'un monument à la mémoire du docteur Théret, ancien sénateur du Pas-de-Calais.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 24 janvier 1935. — Soleil : lever, 7 h. 34 ; coucher, 16 h. 33 ; Lune : lever, 21 h 57 ; coucher, 9 h. 03.

Aujourd'hui : Saint-Babylas. — Demain : Conv. Saint-Paul.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 23 janvier 1935, à 18 h.: Baromètre : 772 mm. 5 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 1 mm. 2 ; Thermometre : Fronde : 6.0 · Minima : 5.7 ; Maxima : 7.2; Etat hygrométrique : 85 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : 0 mm. 2 ; Direction du vent : Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Frais ; Brumeux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel couvert, brumeux, avec quelques chutes de bruine, éclaircies locales dans l'après-midi ; Vent du secteur Nord, modéré ou faible ; Température stationnaire. Le minimum de température sera sans changement sur la veille.

DE PASSAGE. — Par le rapide « Engadine » venant de Paris, est arrivé à **Boulogne**, le prince Alexandre de Yougoslavie, fils aîné du régent Paul, qui était accompagné de sa gouvernante. Le prince a été salué par MM. Morin, sous-préfet ; Tony Sarrimet, chancelier de la Légation de Yougoslavie à Paris et Liger, commissaire spécial. Le prince, a pris place dans une cabine qui lui était réservée à bord du paquebot « Maid of Orléans », il se rend à Londres pour faire ses études dans le collège même où se trouvait son cousin le roi Pierre.

DEUIL. — Nous apprenons le décès de M. Camille Lorel, 63 ans, consul de Lettonie à **Boulogne**. Il était le plus gros importateur de bois en France. L'année dernière, en raison de son activité en faveur des Beaux-Arts et notamment de la restauration des musées de Boulogne, le défunt avait été fait chevalier de la Légion d'honneur.

AGENDA des TRAITES de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Un nouveau genre d'escroquerie

Les escrocs ont l'ingéniosité facile et ils connaissent tous les « trucs » pour soutirer de l'argent à leur prochain. On nous annoncent qu'ils viennent de trouver une nouvelle « combine » que nous nous empressons de dévoiler à nos lecteurs, afin qu'ils ne soient pas victimes de ces chevaliers d'industrie. Voici d'ailleurs de quelle façon ils opèrent.

Bien entendu, les escrocs habitent la apitale et ils suivent régulièrement l'état civil de chaque ville et ils relèvent méticuleusement la liste des décès. Sans aucune hésitation, ils mettent un livre quelconque sous pli recommandé qu'ils adressent aux défunts !!! Mais, où l'affaire se corse, c'est que le « recommandé » est envoyé contre remboursement.

Le facteur se présente donc à l'adresse indiquée, porteur du fameux pli. La famille, qui a autre chose à penser en prévision des funérailles, signe le registre et remet au facteur le montant de la somme à régler. Celle-ci s'élève habituellement entre 14 fr. 50 et 15 fr.

Ce n'est qu'après que l'on s'aperçoit de la supercherie, mais il est malheureusement trop tard pour refuser le fameux paquet qui, pour toute adresse de l'envoyeur, porte l'indication suivante : « Envol de Blandin, 7, rue Palikao, Paris (20e). La personne qui nous dévoila cet abus de confiance nous dit que le léger colis arriva au domicile de son père le jour des funérailles de ce dernier et sans qu'aucune commande n'ait jamais été faite en ce sens.

Il est regrettable que la police ne soit pas mise au courant de ces indélicates manœuvres, afin de les faire cesser au plus tôt. En tout cas, nous recommandons à nos lecteurs de se méfier, s'ils ne veulent pas que les escrocs parisiens viennent leur soutirer leur argent.

Un vol audacieux en plein jour

La voiture des Postes de **T. S. F. « A. D. R. »** était en stationnement devant la porte d'un client pendant le montage du poste « **A. D. R.** » lorsqu'un voleur s'empara d'un de ces fameux postes. Pourquoi, justement, ce malin voleur s'empara-t-il de ce poste ? Parce qu'il était un vrai connaisseur en T.S.F. et qu'il savait que le poste « **A. D. R.** », le meilleur de l'Univers, **garantit sa musicalité, sa puissance** et surtout **sa sélectivité.**

Poste super 5 lampes, puissance 6, avec sa sellette.... **995 f.**

Meuble Salon, Meuble combiné. Devis pour Cafés et Salles de Spectacle.

Demandez un **essai gratuit** à domicile aux agents directs. Vente à la clientèle sans intermédiaires.

A. DHEEDENE, 59 rue de Rome, **Roubaix ; G. ROSE**, 58 rue Courbet, **Croix ; Ch. MASUREL**, 56 rue de Lannoy, **Lys.** 4045

ENCORE UNE AGRESSION NOCTURNE

Une femme d'une soixantaine d'années, demeurant à Roubaix, passait à 5 h. 20 à l'angle des rues de l'Hospice et de l'Esperance, endroit où, chaque jour, elle a rendez-vous avec une de ses camarades de travail. Etant arrivée la première au dit carrefour, elle fut brutalement accostée par un individu d'une vingtaine d'années, qui la suivait depuis un certain moment.

Sans proférer aucune parole ni menace, l'homme bouscula sa sexagénaire, mais celle-ci, sans perdre son sang-froid, appela au secours. Ses cris furent entendus par un pieton passant rue de la Gare, qui arriva immédiatement sur les lieux. Cette prompte arrivée mit l'agresseur en fuite dans la direction de la rue de l'Espérance et sans qu'il soit possible de le rejoindre. Il s'agit d'un individu assez élancé, vêtu d'un costume sombre et coiffé d'une casquette de même teinte.

NOVOL PROCÉDÉ MERICAIN
Une minute de sommeil permet... extractions
SANS piqûre douleur danger
Clinique Dentaire MOUSSALLI
93, rue du Collège, ROUBAIX
Téléphone : 318.43
Extraction piqûre : 5 frs
Extraction « Novol » : 15 frs
DENTIERS
Toute la gamme depuis ..... **400 fr.**

UN CYCLISTE LÉGÈREMENT BLESSÉ

Vers 23 h., un sujet belge, M. Jacques Stenhaut, 54 ans, menuisier-charpentier, se présentait au poste de police du cinquième arrondissement et comme il avait la figure ensanglantée, il annonça qu'il venait d'être attaqué par deux hommes inconnus, qui le rouèrent de coups et qui l'abandonnèrent ensuite à son triste sort. M. le docteur Debuchy fut immédiatement mandé pour prodiguer les soins nécessaires au blessé et il releva une plaie à l'arcade sourcilière gauche. Comme la victime, qui habite rue Hector-Sonne, à Herseaux (Belgique) ne pouvait continuer sa route, le praticien délivra un bulletin d'admission à l'Hôpital « La Fraternité ». Toutefois, son état ne présente aucun caractère de gravité.

M. Puel, commissaire de police du cinquième arrondissement, o auvert une enquête pour faire la lumière sur cette soi-disant attaque nocturne. Stenhaut étant en complet état d'ivresse quand il fut victime de l'agression et ne possédant pas de pièces d'identité ni d'argent.

Pour éviter tous les ennuis
des mauvaises laines qui **rétrécissent** ou **déteignent** au lavage, **faites tous vos achats de Laines à Tricoter AU SPÉCIALISTE**, 51 rue de Lannoy, 51. Maison de confiance. (Attention, dans votre intérêt, ne pas confondre). 4061

UNE AFFAIRE EMBROUILLÉE

Nous avons relaté l'incident qui s'était produit dans un café de la place de la Gare : une plainte pour vol fut déposée contre M. Soyez, garagiste, rue Parmentier, qui avait enlevé le rupteur d'une voiture pour l'immobiliser.

A ce propos, M. Soyez nous prie de préciser qu'il n'avait pas l'intention de voler la pièce en question, mais simplement d'immobiliser l'auto, ce que nous avons d'ailleurs dit.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe. Pharm du Trichon Rx 3642

Pour les enfants des chômeurs

Une seconde distribution de lait, chocolat et biscuits aux enfants des chômeurs aura lieu vendredi 25 et samedi 26 janvier, adns l'après-midi, à partir de 14 heures, au bureau de bienfaisance, 99, rue Pellart.

Les chômeurs devront se présenter avec leur carnet de pointage et leur livret de famille.

La distribution du vendredi 25 sera faite aux chômeurs dont les noms commencent par les letres A à K inclus. et celle de samedi 27, à ceux dont les noms commencent par les lettres L à Z.

La présence des enfants est inutile.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL

Le 15 janvier, nous avons annoncé qu'un ouvrier couvreur, M. Adolphe Loens, 50 ans, domicilié 90, rue des Anges, à Roubaix, travaillant pour le compte de son frère, était occupé à effectuer une réparation à la toiture de l'habitation portant le numéro 25 de la rue Jouffroy. Il perdit l'équilibre et fit une chute de sept mètres.

M. le docteur Moulin, qui l'examina immédiatement, releva de multiples contusions sur tout le corps et constata que le blessé se trouvait également sous le coup d'une forte commotion cérébrale. A l'Hôpital « La Fraternité » où la victime fut transportée d'urgence, on fit toutes réserves quant aux suites de cette fâcheuse chute. Malheureusement, les prévisions n'étaient que trop légitimes et M. Adolphe a succombé hier des suites de ses blessures.

UN ÉCHANGE DE MONTRES

Les rats de vestiaire ont toutes les audaces et se paient toutes les fantaisies. On vient d'enregistrer un nouvel exploit qui n'est, certes, pas très ordinaire. Un ouvrier layetier, M. Marcel Dautel, 21 ans, demeurant 61, rue Voltaire, cour Desmet, 2, travaille aux ateliers Pauchant, rue Daubenton.

En y arrivant hier matin, il se rendit au vestiaire afin d'y déposer ses vêtements comme de coutume. A midi, en en reprenant possession, il fut désagréablement sur pris en constatant qu'on lui avait enlevé sa montre et qu'on la lui avait remplacée par une vieille « toquante » ne marchant plus et n'ayant aucune valeur. Cette mauvaise plaisanterie entraîna le dépôt d'une plainte et M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement, e ouvert une enquête.

Le Service de la Sûreté a été chargé d'entreprendre des recherches pour identifier l'auteur de ce larcin.

UN CYCLISTE TAMPONNE UN TRAMWAY

Un accrochage s'est produit hier matin rue de Lannoy, face au numéro 184. Un cycliste, M. Jules Prudence, 47 ans, ouvrier textile, actuellement en chômage, demeurant 186, boulevard de Fourmies, suivait la rue de Lannoy en direction de la rue Jules Guesde. Il arrivait à l'endroit précité lorsqu'il voulut doubler une voiture automobile en stationnement sur sa droite.

Malheureusement, il n'avait pas remarqué qu'un tramway C. piloté par le wattman Léon Dubois, arriveit en sens contraire et il vint se jeter contre l'avant de la motrice. Sans perdre son sang-froid, le conducteur parvint à bloquer ses freins et immobiliser presque immédiatement son convoi. Pourtant, M. Prudence avait reçu un choc d'une certaine violence qui occasionna une chute brutale sur la cheussée.

Ce dernier, qui se plaignait d'une vive douleur au côté gauche, fut transporté dans un café voisin où M. le docteur Dispa vint l'examiner. Le praticien releva une forte contusion de la hanche gauche et il délivra un bulletin d'admission à l'Hôpital « La Fraternité ». Sauf complications, son état ne présente aucun caractère de gravité.

M. Jean, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de cet accident.

LES FUNÉRAILLES DE M. F. LOREZ

Hier, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, ont eu lieu les funérailles de M. Félix Lorez, enquêteur des Hospices, décédé dans sa 56e année. Devant le char funèbre était portée une plaque de marbre offerte par le personnel des établissements hospitaliers. Les cordons du poèle étaient tenus par MM. Vanherpe, administrateur des Hospices ; Henri Lambrecq, président de l'Amicale du personnel des établissements hospitaliers ; Delcourt, secrétaire général des Hospices ; Jules Duprez, agent de sureté.

Le deuil était conduit par M. Henri Delports, gendre du défunt, accompagné de M. l'abbé Goubbe, aumônier des Hospices. On remarquait parmi l'assistance : MM. Sory, ordonnateur ; Noblet et Neveux, administrateuers des Hospices ; une délégation du personnel et de l'Amicale dès établissements hospitaliers, conduite par M. Bourcy, économe et vice-président du groupement ; de la police de sûreté, conduite par M. Dasprez, inspecteur principal.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Roubaix.

LA BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN BARŒUL rappelle à ses actionnaires, que pour l'établissement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en bouteilles devront être déposés, avant le 31 Janvier, dans ses bureaux : MONS-EN-BARŒUL - LILLE, 7, rue de l'Hôpital Militaire ou 43, rue Saint-Gabriel - ROUBAIX, 16 bis, rue du Général Sarrail - LENS, 68, rue de l'Abattoir
040

LE CONTROLE DES ETRANGERS

Le service de la Sûreté a rédigé un procès-verbal à la charge de M. Leonce Everaere, 37 ans, quincaillier, 15, Grand Rue, qui occupait une servante de nationalité polonaise, Mlle Sophie Samiec, 23 ans, laquelle n'était pas en possession de la carte d'identité ed « travailleur industriel ».

Cette dernière a fait également l'objet de la même sanction pour défaut de carte d'identité.

RETRAITES OUVRIÈRES

Le paiement des retraites ouvrières aura lieu aux jours et heures indiques ci-après :

Caisse mutualiste de Roubaix : vendredi 1er février, de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures.

Caisse départementale du Nord : samedi 2 février, de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures

Caisse nationale : perception de Roubaix-Ouest, lundi 4 février, de 8 h. 30 à 11 heures, pour les lettres A à K ; mardi 5, mêmes heures, pour les lettres de L à Z.

Perception de Roubaix-Est : mercredi 6 février, de 8 h. 30 à 11 heures, pour les lettres A à K et jeudi 7, aux mêmes heures, pour les lettres L à Z.

Perception de Roubaix-Nord : vendredi 8 février, de 8 h. 30 à 11 heures, pour les lettre sA à K ; samedi 9, mêmes heures, pour les lettres L à Z.

La délivrance des certificats de vie et le paiement auront lieu simultanément au bureau des Ecoles.

Afin de faciliter le retrait des certificats de vie, un service sera assuré de 12 à 18 heures le mardi 5 février.

LE GALA DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

On sait qu'annuellement, à pareille époque, l'importante association des anciens élèves de l'Institut Turgot organise une belle manifestation artistique qu'elle offre à ses membres et à leurs familles.

Cette année, ce concert a été prévu pour le lundi 28 janvier, à 20 h. 15, à l'Hippodrome-Théâtre, boulevard Gambetta.

Pour ne pas faillir à la tradition et pour maintenir le bon renom de cette oirée familiale, le Comité s'est assuré le concours des Tournées Charles Baret, qui se déplaceront avec une troupe de premier ordre pour interpréter : « Peg... de mon cœur ».

CONCOURS DES MÉTIERS
Organisé par le CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
Vous permet de gagner l'un des 833 prix formant un total de 125.000f en espèces.
DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

UNE ADJUDICATION AU SERVICE MUNICIPAL DES EAUX

Le bureau d'adjudication était composé comme suit : MM. Vandermarlière, adjoint au maire de Tourcoing ; Deconinck, conseiller municipal de Tourcoing ; Nys, conseiller municipal de Tourcoing ; Verbeurgt, adjoint au maire de Roubaix ; Delforge, conseiller municipal de Roubaix ; Lorthiois, conseiller municipal de Roubaix.

Etaient présents : MM. Vérier, receveur municipal de Roubaix ; Willerval, receveur municipal de Tourcoing ; Gombert, secrétaire général de la mairie de Tourcoing ; Nourtier, directeur du Service des Eaux.

Ont été déclarés adjudicataires :

1e) **Fournitures et travaux du 1er février 1935 au 31 janvier 1936.**

1er lot. — Fontes : Société anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, à Pont-à-Mousson ; rabais, 10 %.

2e lot. — Plomb en tuyaux : Etablissements Eugène Arbez, 26, rue de Vouillé, à Paris ; rabais, 15 fr. 25 par 100 kilos.

3e lot. — Robinets-vannes : Société anonymes métallurgique d'Aubrives et d'Villerupt, à Aubrives (Ardennes) ; rabais, 34 %.

4e lot. — Robinets en bronze : Charles Lesaffre, rue du 14-Juillet, à Lens ; rabais 56 %.

5e lot. — Colliers : néant.

6e lot. — Boulons : Boulonneries de Louvroil, rue d'Hautmont, à Louvroil ; rabais, 35 %.

7e lot. — Transport de matériaux et appareils, à Roubaix, Mouvaux et sur la conduite ascensionnelle d'eau potable : Denis Lepers, 78, rue de Calais, à Tourcoing ; rabais, 9.25 %.

8e lot. — Transport de matériaux et appareils à Tourcoing et sur la conduite ascensionnelle d'eau de Lys : Denis Lepers, 78, rue de Calais, à Tourcoing ; rabais, 10.50 %.

9e lot. — Transport de matériaux et appareils à Pecquencourt et environs : Laurent Debrulle, 100, rue Grande, à Vred ; rabais, 25,10 %.

10e lot. — Déchargement et transport de charbon à Bousbecque : Gustave Casier, 4, rue de Linselles, à Bousbecque ; rabais, 15,20 %.

11e lot. — Déchargement et transport de charbon à Roncq : Gustave Casier, 4, rue de Linselles, à Bousbecque ; rabais, 38,25 %.

12e lot. — Déchargement et transport de charbon à Pecquencourt : Gaston Desoubry, au Pont d'Anchin, à Vred ; rabais, 28e %.

13e lot. — Caoutchouc : Charles Masure fils, 56, rue Daubenton, à Roubaix ; rabais, 56 %.

14e lot. — Huiles pour cylindres : André Ducatillon, à Willems (Nord) ; rabais, 36.68 %.

15e lot. — Huiles pour mouvements : Etablissements Charles Wattine, 139, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing ; rabais, 32,05 %.

16e lot. — Huiles pour moteurs à gaz : Etablissements Charles Wattinne, 139, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing ; rabais, 54,55 %.

17e lot. — Epongeurs : Jules Crombé, 47, rue Nain, à Roubaix ; rabais, 16 %.

18e lot. — Déchets de coton : néant.

19e lot. — Droguerie à Roubaix : Jules Crombé, 47, rue Nain, à Roubaix ; rabais 18 %.

20e lot. — Droguerie à Tourcoing : Jules Ghesquiers, 43, rue St-Jacques, à Tourcoing ; rabais, 16 %.

21e lot. — Terrassements à Roubaix. Mouvaux et sur la conduite ascensionnelle d'eau potable : Félix Debaisieux, 23, boulevard de Mulhouse, à Roubaix ; rabais, 46 %.

22e lot. — Terrassements à Tourcoing et sur la conduite ascensionnelle d'eau de Lys : Félix Debaisieux, 23, boulevard de Mulhouse, à Roubaix ; rabais, 46 %.

23e lot. — Maçonnerie à Bousbecque : Emile Hasbroucq, 69, rue de Wervicq, à Bousbecque ; rabais, 41,75 %.

24e lot. — Maçonnerie à Roncq : Emile Hasbroucq, 69, rue de Wervicq, à Bousbecque ; rabais, 46,75 %.

25e lot. — Maçonnerie à Tourcoing : Octave Delezenne, 73, boulevard Industriel, à Roubaix ; rabais, 31,10 %.

26e lot. — Maçonnerie à Roubaix et Mouvaux : Léon Plenquart, 222, Grande-Rue, à Roubaix ; rabais, 32,15 %.

27e lot. — Maçonnerie à Pecquencourt : Gustave Collet, 52, rue de Douai, à Pecquencourt ; rabais, 42 %.

28e lot. — Charpente et menuiserie à Bousbecque : Joseph Vilain, 28, rue de Linselles, à Bousbecque ; rabais, 39 %.

29e lot. — Cherpente et menuiserie à Roncq : Pierre Deruyter, 12, place de la Croix-Rouge, à Tourcoing ; rabais, 43 %.

30e lot. — Charpente et menuiserie à Tourcoing : V. Derville et fils, 85, rue de l'Alma, à Roubaix ; rabais, 47,10 %.

31e lot. — Charpente et menuiserie à Roubaix et à Mouvaux : V. Derville et fils, 85, rue de l'Alma, à Roubaix ; rabais, 47,10 %.

32e lot. — Charpente et menuiserie à Pecquencourt : Auguste Carlier, rue du Beffroi, 25, à Pecquencourt ; rabais, 55,10 %.

33e lot. — Couverture à Bousbecque et Roncq : Joseph Lannoy, 55, rue St-Joseph, à Bousbecque ; rabais 49.95 %.

34e lot. — Couverture à Tourcoing, Roubeix et Mouvaux : Adolphe Mazeman, 126, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix ; rabais, 47 %.

35e lot. — Couverture à Pecquencourt : néant.

36e lot. — Peinture et vitrerie à Bousbecque et Roncq : J. Dewasch et A. Piet, 207, rue de la Latte, à Tourcoing ; rabais, 48,60 %.

37e lot. — Peinture et vitrerie à Tourcoing, Roubaix et Mouvaux : J. Dewasch et A. Piat, 207, rue de la Latte, à Tourcoing ; rabais, 48.60 %.

38e lot. — Peinture et vitrerie à Pecquencourt : Robert Bourgeois, Grande-Place, à Pecquencourt ; rabais, 12 %.

39e lot. — Electricité à Bousbecque et Roncq : Marcel Mayot, 137, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix ; rabais, 50 %.

40e lot. — Electricité à Pecquencourt : Marcel Mayot, 137, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix ; rabeie, 50 %.

41e lot. — Quincaillerie, à Roubaix. Mouvaux et Mons-en-Pevèle : Tampleu frères, 15, rue d'Arras, à Lille ; rabais, 36,50 %.

42e lot. — Quincellerie à Tourcoing. Roncq et Bousbecque : Tampleu frères, 15, rue d'Arras, à Lille ; rabais, 36,50 %.

43e lot. — Quincaillerie à Pecquencourt : Tampleu frères, 15, rue d'Arras, à Lille ; rabais, 36,50 %.

44e lot. — Fourniture de bureau : E. Louya et A. Delécluse, 30, rue des Fleurs, à Roubaix ; rabais, 45 %.

45e lot. — Charbon industriel, à Bousbecque : Compagnie des Mines d'Anzin (Nord) ; rabais, 2 %.

46e lot. — Charbon industriel à Roncq : Compagnie des Mines d'Anzin, à Anzin (Nord) ; rabais, 3 %.

47e lot. — Charbon industriel à Pecquencourt : Compagnie des Mines d'Aniche, à Aniche (Nord) ; rabais, 1 %.

48e lot. — Coke pour chauffage central à Roubaix et Tourcoing : Le Coutre-Six et Cie, 16, rue de l'Ouest, à Roubaix ; rabais, 35 %.

49e lot. — Charbon de ménage à Roubaix, Mouvaux et Tourcoing : Association Charbonnière de Lille-Roubaix-Tourcoing, 2, boulevard d'Halluin, à Roubaix ; rabais, 15 %.

50e lot. — Pièces de compteurs en fer : Gaston Popeller, 1, boulevard de Mulhouse, à Roubaix ; rabais, 12 %.

51e lot. — Pièces de compteurs en bronze : Charles Lesaffre, rue du 14-Juillet, à Lens ; rabais 25 %.

2e) **Vente de vieux matériaux.**

52e lot. — Mitraille de fonte au dépôt du Huchon, à Roubaix : Robert Boone, 19, rue Félix-Faure, à La Madeleine (Nord), 14 frs les 100 kilogs.

53e lot. — Arbres au dépôt du Huchon, à Roubaix : néant.

54e lot. — Vieux cuivre et laiton au dépôt du Fontenoy, à Roubaix : Robert Boone, 19, rue Félix-Faure, à La Madeleine (Nord), 150 frs les 100 kilogs.

55e lot. — Mitraille de fonte au dépôt des Francs, à Tourcoing : Robert Boone, 19, rue Félix-Faure, à La Madeleine (Nord), 14 frs les 100 kilogs.

56e lot. — Mitraille de fer au dépôt des Francs, à Tourcoing : Robert Boone, 19, rue Félix-Faure, à La Madeleine (Nord), 10 frs les 100 kilogs.

57e lot. — Vieux bronze et laiton au dépôt des Francs, à Tourcoing : Emile Messelier, 28, rue Arago, à Tourcoing, 150 frs les 100 kilogs.

58e lot. — Mitraille de fonte à Bousbecque : Emile Messelier, 28, rue Arago, à Tourcoing, 11 frs les 100 kilogs.

59e lot. — Mitraille de fer à Bousbecque : Gaston Deperchin et François Debattice, 90, rue Voltaire, à Roubaix, 8,06 les 100 kilogs.

60e lot. — Mitraille de fonte à Roncq : Gaston Deperchin et François Debattice, 90, rue Voltaire, à Roubaix, 9,06 les 100 kilogs.

61e lot. — Grenaille de Lessines sale mélangée avec un peu de sable sale à Roncq : A. et C. Bauduin frères, 99, rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing, 8,25 le mètre cube.

3e) **Travaux.**

62e lot. — Construction d'un pont sur la Traitoire, à l'usine de Pecquencourt : Octave Delezenne, 73, boulevard Industriel, à Roubaix ; rabais, 25 %.

CONCOURS

63e lot. — Installation d'un groupe élévatoire à l'usine de Bousbecque. Les constructeurs suivants ont déposé des projets :

Etablissements Duvant, 9, rue Henri-Caffiaux, à Valenciennes : Solution A, rabais 43.50 % ; Solution B, rabais, 46,25 % ; Solution C, rabais, 46,60 %.

Société Wortington-Batignolles, 45, avenue Kléber, à Paris, rabais, 36 %.

Société nouvelle des usines de la Chalaissière, 63, rue de la Boétie, à Paris (8e), rabais 50 %.

Société anonyme Tosi-Dujardin, 82, rue Brûle-Maison, à Lille : 1er projet, rabais 48 % ; 2e projet, rabais 31 % ; 3e projet, rabais 50 % ; 4e projet, rabais 33,50 % ; 5e projet, rabais, 50 % ; 6e projet, rabais 52 %.

Société de Laval, 85, rue de la Victoire, à Paris : 1er projet, rabais 67 % ; 2e projet, rabais 22,40 %.

Société générale de constructions électriques et mécaniques Alethom, 38, avenue Kléber, à Paris, rabais 45 %.

Société de moteurs à gaz et d'industrie mécanique, 135, rue de la Convention, à Paris : 1er projet, rabais 5 % ; 2e projet, rabais 0 % ; 3e projet, rabais 31,50 % ; 4e projet, rabais 72 %.

LA BANQUE M. ROY
35 Bd de la Liberté, voit sortir au tirage d'avant-hier soir les lots suivants, presque tous répartis en Dixièmes :
6e tranche : 2 lots de 100.000 — 1 de 25.000 — 7 de 10.000.
7e tranche : 1 lot de 500 000 — 1 de 50.000 — 4 de 10.000
soit plus **d'un million** en comprenant les lots de 100 fr. et de 1.000 fr. 243

Les ventes publiques de laines

Les enchères publiques se sont poursuivies hier, salle des ventes de la Chambre de Commerce, sous la responsabilite de MM. René et Etienne Parent, fils de feu Pierre Parent, courtier assermenté.

Le matin, à 9 h., MM. Parent présentaient un catalogue de déchets de peignage et écarts. L'animation fut assez bonne pendant toute la vente et de bons prix furent obtenus par les vendeurs, particulièrement pour les déchets.

L'après-midi, la vente de déchets de filature et de tissage eut lieu devant de nombreux acheteurs et les étrangers participèrent aux enchères. Presque tout le catalogue fut vendu avec des prix plus fermes que la veille.

Sociétés et Comités

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN — Aujourd'hui à 19 h. 30, répétition des choeurs, hommes et dames. Réunion de Commission.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ADULTES. — Vendredi à 20 h., répétition générale obligatoire pour les musiciens.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui jeudi à 20 h. répétition générale, chants d'ensemble.

HARMONIE CLUB DES XX. — Ce jeudi à 19 h. 30, répétition générale. Programme du Concert du 3 février à l'Hospice Blanchemaille.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILES. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale au Foyer du Mutilé, à 19 h. 45.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX-LANNOY ET LEURS CANTONS. — Aujourd'hui jeudi permanence au siège, 67, rue des Fabricants, 2e étage (ancienne école). Renseignements sur toutes questions intéressant les artisans. De service : M. Willems.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIETAIRES ET H.B.M. — Ce soir jeudi à 19 h. 30, réunion de Comité au siège, café Destriez.

TOUS LES SPORTS. — Centre Sportif Municipal : La Commission de roulement chargée d'établir le calendrier de Février se réunira au siège, rue de Lannoy, vendredi 23 janvier à 19